

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® GT 6071 N

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2019
2.1	16.02.2023	400001009407	Date de la première version publiée: 27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ARALDITE® GT 6071 N

Numéro d'Enregistrement REACH : Polymer

Nom de la substance : résines époxydes base de bisphenol A, poids molculaire moyen >700 - <1100

No.-CAS : 25068-38-6

No.-CE : Polymère

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Composants époxy

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe) BV

Adresse : Everslaan 45  
3078 Everberg  
Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41

Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global\_Product\_EHS\_AdMat@huntsman.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 32 36 36

PARIS: 01 40 05 48 48

RENNES: 02 99 59 22 22

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

EUROPE: +32 35 75 1234

France ORFILA: +33(0)145425959

ASIA: +65 6336-6011

China: +86 20 39377888

+86 532 83889090

India: + 91 22 42 87 5333

**ARALDITE® GT 6071 N**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2019
2.1	16.02.2023	400001009407	Date de la première version publiée: 27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

Australia: 1800 786 152  
New Zealand: 0800 767 437  
USA: +1 800-424-9300

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P261 Éviter de respirer les poussières.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de

**ARALDITE® GT 6071 N**

Version 2.1      Date de révision: 16.02.2023      Numéro de la FDS: 400001009407      Date de dernière parution: 05.11.2019  
 Date de la première version publiée: 27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1 Substances**

Nom de la substance : résines époxydes base de bisphenol A, poids molculaire moyen >700 - <1100  
 No.-CAS : 25068-38-6  
 No.-CE : Polymère

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Concentration (% w/w)	Facteur M, SCL, ATE
bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100	25068-38-6 Polymère	>= 90 - <= 100	

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
 Ne PAS faire vomir.

**ARALDITE® GT 6071 N**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2019
2.1	16.02.2023	400001009407	Date de la première version publiée: 27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun(e) à notre connaissance.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière.  
Éviter l'inhalation de la poussière.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas contaminer l'eau superficielle.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Contenir le déversement, ramasser avec un aspirateur avec protection électrique ou par brossage-humide et transférer

**ARALDITE® GT 6071 N**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2019
2.1	16.02.2023	400001009407	Date de la première version publiée: 27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

dans un conteneur pour une élimination conforme aux réglementations locales (voir section 13).  
Ramasser et évacuer sans créer de poussière.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4 Référence à d'autres rubriques****RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Mesures d'ordre technique : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.
- Ventilation locale/totale : Assurer une ventilation adéquate.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éviter la formation de poussière.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.  
Veiller à une ventilation adéquate. Ne pas respirer les poussières.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
- Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.
- Température de stockage recommandée : 2 - 18 °C
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

**ARALDITE® GT 6071 N**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2019
2.1	16.02.2023	400001009407	Date de la première version publiée: 27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux/du visage	:	Lunettes de sécurité avec protections latérales
Protection des mains	:	
Matériel	:	caoutchouc butyle
Matériel	:	Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)
Matériel	:	Caoutchouc nitrile
Matériel	:	Néoprène
Matériel	:	PVC
Délai de rupture	:	> 8 h
Matériel	:	caoutchouc butyle
Matériel	:	Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)
Matériel	:	Caoutchouc nitrile
Matériel	:	Néoprène
Matériel	:	PVC
Délai de rupture	:	10 - 480 min
Remarques	:	Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Protection de la peau et du corps	:	Tenue de protection étanche à la poussière
Protection respiratoire	:	Respirateur avec un demi-masque

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	:	flocons
Couleur	:	clair
Odeur	:	inodore

**ARALDITE® GT 6071 N**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.1	16.02.2023	400001009407	05.11.2019
			Date de la première version publiée:
			27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

Seuil olfactif : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

pH : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point de fusion : 70 - 75 °C

Point d'ébullition : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point d'éclair : > 200 °C  
Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens, coupelle fermée

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Pression de vapeur : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité : 1,185 g/cm<sup>3</sup> (20 °C)

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : < 0,001 g/l pratiquement insoluble (20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température de décomposition : > 200 °C

Viscosité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

**9.2 Autres informations**

Donnée non disponible

**ARALDITE® GT 6071 N**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2019
2.1	16.02.2023	400001009407	Date de la première version publiée: 27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Non classé comme danger de réactivité.

**10.2 Stabilité chimique**

Ce produit est chimiquement stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

**10.5 Matières incompatibles**Matières à éviter : Acides forts et bases fortes  
Oxydants**10.6 Produits de décomposition dangereux**Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone  
monoxyde de carbone  
Composés halogénés**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë****Composants:****bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 420  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguëToxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Composants:****bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Irritation de la peau

**ARALDITE® GT 6071 N**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2019
2.1	16.02.2023	400001009407	Date de la première version publiée: 27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Composants:****bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Irritation des yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Composants:****bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Voies d'exposition	:	Peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Mutagénicité sur les cellules germinales****Composants:****bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Génotoxicité in vitro	:	Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique Méthode: OCDE ligne directrice 476 Résultat: Des résultats positifs ont été obtenus dans certains tests in vitro.
-----------------------	---	--

	:	Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique Méthode: OCDE ligne directrice 471 Résultat: négatif
--	---	--

Génotoxicité in vivo	:	Type de cellule: Germe Voie d'application: Oral(e) Méthode: OCDE ligne directrice 478 Résultat: négatif
----------------------	---	--

	:	Type de cellule: Somatique Voie d'application: Oral(e) Dose: 0 - 5000 mg/kg Méthode: OPPTS 870.5395 Résultat: négatif
--	---	---

**Cancérogénicité****Composants:****bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Espèce	:	Rat, mâle et femelle
Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	24 mois
Dose	:	15 mg/kg

**ARALDITE® GT 6071 N**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2019
2.1	16.02.2023	400001009407	Date de la première version publiée: 27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

Fréquence du traitement : 7 quotidien  
Méthode : OCDE ligne directrice 453  
Résultat : négatif

**Toxicité pour la reproduction****Composants:****bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité générale chez les parents: NOEL: 750 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 750 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: Dermale  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 30 Poids corporel mg / kg  
Méthode: Autres lignes directrices  
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 60 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Rat, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 180 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Aucune incidence tératogène.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible

**Toxicité à dose répétée****Composants:****bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 50 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 14 Weeks

**ARALDITE® GT 6071 N**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2019
2.1	16.02.2023	400001009407	Date de la première version publiée: 27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

Nombre d'expositions	:	7 d
Méthode	:	Toxicité subchronique
Espèce	:	Rat, mâle et femelle
NOEL	:	10 mg/kg
Voie d'application	:	Contact avec la peau
Durée d'exposition	:	13 Weeks
Nombre d'expositions	:	5 d
Méthode	:	Toxicité subchronique

**Toxicité par aspiration**

Donnée non disponible

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Expérience de l'exposition humaine**

Donnée non disponible

**Toxicologie, Métabolisme, Distribution**

Donnée non disponible

**Effets neurologiques**

Donnée non disponible

**Information supplémentaire**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Composants:****bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 202

**ARALDITE® GT 6071 N**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2019
2.1	16.02.2023	400001009407	Date de la première version publiée: 27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EgC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

**12.2 Persistance et dégradabilité****Composants:****bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: Eaux usées (effluents de l'usine de traitement des eaux usées)  
Concentration: 20 mg/l  
Résultat: N'est pas biodégradable  
Biodégradation: 5 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)  
pH: 4  
Méthode: OCDE Ligne directrice 111  
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)  
pH: 9  
Méthode: OCDE Ligne directrice 111  
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)  
pH: 7  
Méthode: OCDE Ligne directrice 111  
Remarques: Eau douce

**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Composants:****bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Bioaccumulation : Espèce: Poisson  
Facteur de bioconcentration (FBC): 31  
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

**12.4 Mobilité dans le sol****Composants:****bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 445

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****Produit:**

**ARALDITE® GT 6071 N**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2019
2.1	16.02.2023	400001009407	Date de la première version publiée: 27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**12.7 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.  
Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

**UNRTDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**ADN** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

**UNRTDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**ADN** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**ARALDITE® GT 6071 N**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2019
2.1	16.02.2023	400001009407	Date de la première version publiée: 27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse**IATA** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse**14.3 Classe(s) de danger pour le transport****ADN** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse**IATA** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse**14.4 Groupe d'emballage****ADN** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse**RID** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse**IATA (Cargo)** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse**IATA (Passager)** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 75  
Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARALDITE® GT 6071 N

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2019
2.1	16.02.2023	400001009407	Date de la première version publiée: 27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Maladies Professionnelles : 51  
(R-461-3, France)

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

### Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

**ARALDITE® GT 6071 N**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.11.2019
2.1	16.02.2023	400001009407	Date de la première version publiée: 27.08.2015

Date d'impression 24.03.2025

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Information supplémentaire**

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, **MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.**

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.